

AMBRE

Alignement d'arbres en bord de route

Guide de recommandation pour une gestion
favorable à l'environnement.

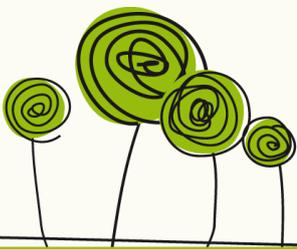
Concilier entretien et préservation de
l'environnement



2014-2015



Environnement et société : l'expert de vos projets



Créer une haie

Avant de commencer :

La plantation d'une haie s'inscrit dans le **long terme** nécessitant une réflexion préalable sur l'emplacement et le choix du type de haie souhaité.

- ✓ **L'emplacement** : s'inscrivant dans le paysage, la haie contribuera à améliorer le réseau écologique existant. Ainsi, si la possibilité s'offre à vous, pensez à connecter au maximum les éléments du paysage entre eux. En effet, la haie joue un rôle de réservoir et de corridor, la présence d'autres haies à proximité renforcera le réseau écologique favorable aux déplacements des espèces.
- ✓ **Le mode d'implantation** : deux types d'implantations s'offrent à vous :
 - * Pour les plus patients, la régénération naturelle est un moyen économique d'obtenir une haie le tout en favorisant les espèces locales. Au début, le site de la future haie va s'embroussailler puis apparaîtront de jeunes arbustes qui finiront par remplacer les broussailles.
 - * La plantation.



Etape 1 : préparation

Quand planter ?

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Dec.

■ Plantations ■ Préparation du sol ■ Taille

La période de plantation s'étale de novembre à mars.

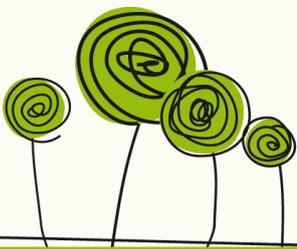
Eviter de planter

- ✓ en période de gel
- ✓ d'engorgement des sols
- ✓ par vent fort

Où planter? Les distances légales de plantations

Plantations en bord de voiries ou de chemin : Les services responsables de la route peuvent planter en limite du domaine public (= en bordure de route), alors que les propriétaires privés sont tenus de respecter le code civil qui impose de planter aux distances suivantes :

- ✓ routes nationales : 2 m (art. 6.5 de la circulaire n°79-99 du 16/10/1979)
- ✓ routes départementales : 2 m (art. 6.4 de l'arrêté du 30/03/1967)
- ✓ routes communales : 2 m (art 5.3 du décret n°64-262 du 14 mars 1964) sauf plantation derrière un mur qui clôt une propriété.



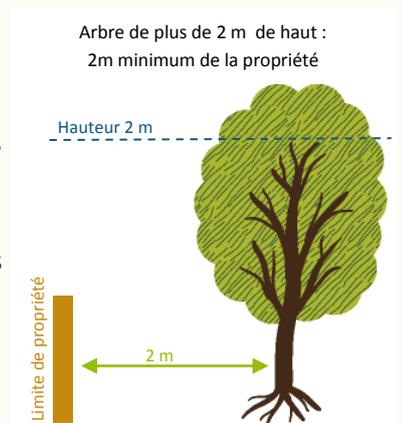
Créer un outil didactique sur les enjeux de biodiversité du territoire

Les chemins communaux : Les plantations d'arbres et de haies vives peuvent être faites le long des chemins ruraux sans condition de distance, sous réserve que soient respectées les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage prévues à l'article D. 161-24. ([Art. D161-22 du code rural](#))

Toutefois, dans un souci de sûreté et de commodité du passage, le maire peut, par arrêté, désigner les chemins de sa commune le long desquels les plantations devront être placées à des distances au plus égales à celles prévues pour les voies communales.

Entre deux fonds privés ([Art. 671 du code civil](#)) :

- ✓ 2 m de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m,
- ✓ 0,5 m pour les autres plantations,
- ✓ une réglementation est possible dans les documents d'urbanismes (PLU, POS, Carte communale)



Choix des plants : miser sur les espèces locales

- ✓ Il faut veiller à planter des **espèces locales** pour éviter de modifier et ainsi homogénéiser leur patrimoine génétique (baisse de la biodiversité génétique). Dans le cadre de plantation à but écologique, il convient aussi de prendre garde aux nombreuses variétés horticoles issues de sélections à partir d'espèces indigènes. De plus, les espèces champêtres locales sont avant tout adaptées aux conditions pédoclimatiques.
- ✓ En choisissant des espèces locales, on respecte l'identité de la région.
- ✓ Ne plantez pas d'espèces exotiques envahissantes ou ornementales. Pour en savoir plus, un site dédié aux activités du groupe de travail « plantes invasives » en région Centre existe : www.cen-centre.org/groupe-plantes-invasives/
- ✓ Pour une bonne reprise des plants, il est conseillé de planter de jeunes plants (moins de 2 ans).

Choix des espèces

Pour un choix adapté, les espèces doivent être choisies en fonction des conditions pédoclimatiques et du type de haie choisie (espèces mellifères, fruits comestibles pour la faune..).

Une haie favorable à la faune et la flore, la haie doit être composée et multi-strates, constituée de 5 à 20 espèces différentes en mélangeant les essences et en évitant les séquences répétitives. L'association de plusieurs espèces offre de nombreux avantages comme la résistance aux maladies, une floraison sur toute l'année, une diversité paysagère ou encore un meilleur garnissage.

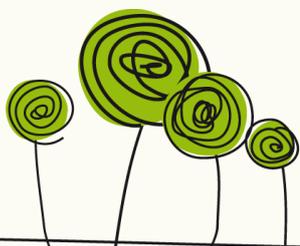


Attention

Compte tenu des risques importants induits par *Chalara fraxinea*, il est déconseillé de planter du Frêne élevé pour le moment.

Les aubépines (*Crataegus monogyna* et *Crataegus laevigata*) sont des espèces sensibles au feu bactérien : il est interdit de les planter sans dérogation. De même des réglementations existent pour le Châtaignier (*Castanea sativa*), sensible au Cynips du Châtaignier, ainsi que pour les espèces du genre Prunus victimes de la Sharka (surtout concernant les vergers).

Pour l'ensemble de ces espèces, il convient de se renseigner préalablement auprès de la DRAAF et du Service régional de protection des végétaux (SRPV).



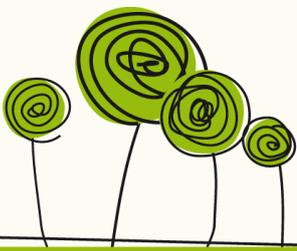
Créer un outil didactique sur les enjeux de biodiversité du territoire

Liste d'arbres et arbustes indigènes en Beauce retenus pour des plantations à vocation écologique et paysagère

Nom latin	Nom vernaculaire	Phénologie			Intérêts alimentaire pour la faune
		Période de floraison	Humidité du sol	pH du sol	
<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	avril - mai	sec à frais	faiblement acide à alcalin	
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis	mars-avril	sec à frais	faiblement acide à alcalin	
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	avril - mai	assez sec à frais	faiblement acide à neutre	
<i>Cornus mas</i>	Cornouiller mâle	mars-avril	très sec à frais	neutre à alcalin	 
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	mai à juillet	sec à assez humide	neutre à alcalin	 
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	janvier à mars	sec à assez humide	faiblement acide à neutre	
<i>Crataegus leavigata</i>	Aubépine épineuse	avril-mai	frais à humide	faiblement acide à alcalin	 
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	mai	très sec à frais	faiblement acide à alcalin	 
<i>Daphne laureola</i>	Daphné lauréole	février-mars	sec à frais	faiblement acide à alcalin	 
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	avril-mai	assez sec à humide	faiblement acide à alcalin	
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	avril - mai	frais à humide	légèrement acide à alcalin	
<i>Hedera helix</i>	Lierre	septembre-octobre	sec à humide	acide à alcalin	 
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène	mai-juin	sec à frais	neutre à alcalin	 
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	juin à août	assez sec à humide	acide	 
<i>Prunus avium</i>	Merisier	avril-mai	assez sec à frais	faiblement acide à neutre	 
<i>Prunus mahaleb</i>	Cerisier Sainte-Lucie	avril	sec	neutre à alcalin	 
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	avril	sec à très humide	faiblement acide à alcalin	 
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	avril	sec à frais	faiblement acide à alcalin	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	avril - mai	assez sec à humide	acide à neutre	
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun purgatif	mai-juin	sec	faiblement acide à alcalin	
<i>Ribes uva-crispa</i>	Groseillier à maquereau	mars-avril	frais	faiblement acide à alcalin	 
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	juin-juillet	sec à frais	acide à alcalin	
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	juin-juillet	assez sec à humide	faiblement acide à alcalin	 
<i>Sorbus torminalis</i>	Alisier torminal	mai	assez sec à frais	très variable	 
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre	mars-avril	assez sec à très sec	faiblement acide à alcalin	
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne lantane	mai -juin	sec à frais	neutre à alcalin	 
<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier	mai-juin	frais	faiblement acide à alcalin	 

Source : CBNBP



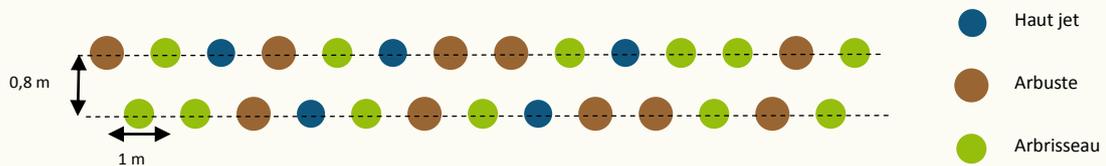


Créer un outil didactique sur les enjeux de biodiversité du territoire

Schéma de plantation

- ✓ Privilégier une haie diversifiée et large, sur deux rangées minimum (si possible) disposées en quiconque. En répartissant des espèces de taille et de fonction différente cela permet de favoriser l'aspect environnemental. Pour un « aspect naturel », il est conseillé de planter les espèces de façon aléatoire sans respecter un schéma répétitif.
- ✓ En cas de plantation sur une ligne, espacer les plants de 0,5 à 1 m environ. Pour les essences de haut-jet, les espacer de 8-10 m. Sur deux lignes, espacer les plants de 1 m.

Exemple de plantation sur deux rangés

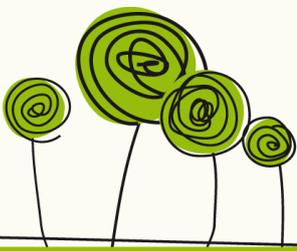


Etape 2 : Mise en place

Préparer le sol

La préparation du sol est essentielle pour une bonne prise des plants en favorisant l'enracinement. Pour une haie à deux rangées par exemple, la préparation du sol doit s'effectuer sur 2 m environ et aussi à l'automne.

- ✓ Sous-solage : cette technique consiste à travailler la terre en profondeur (jusqu'à 1m). Ce travail en profondeur permet d'ameublir le sol, lui redonnant de la perméabilité. Travailler de préférence en début d'automne lorsque le sol n'est pas trop humide.
- ✓ Emiettage : sur la ligne de plantation on complète le travail par un hersage qui permet l'ameublissement de la couche superficielle du sol et égaliser la surface.



Créer un outil didactique sur les enjeux de biodiversité du territoire

Stocker les plants

Plants en racines nues : les plants en racines nues n'ont aucune difficulté à produire de nouvelles racines. Cependant, le plant ne doit pas rester trop longtemps hors de terre car les racines s'assècheraient, réduisant les chances de réussite de la plantation. Si les plants ne peuvent être planter dans les jours qui suivent l'achat, il est indispensable de faire une mise en jauge (enterrer dans du sable). La mise en jauge se réalise en 3 étapes :

1. Placez la plante dans une tranchée assez grande pour recevoir les racines en l'inclinant vers un endroit abrité du soleil (mur, haie).
2. Recouvrez-la de terre légère ou de sable presque complètement.
3. Arroser abondamment.



Plants en godet : Conservez-les à l'ombre et à l'abri du vent et du gel. Placez-les si possible sur la terre ou sur l'herbe, ou bien posez les par exemple sur un lit de paille, afin de les isoler du sol et arrosez-les fréquemment.

Plantation

Plants en racines nues :

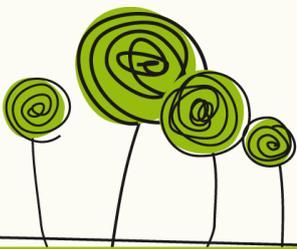
- ✓ Si besoin couper les racines abimées et les racines trop longues.
- ✓ Tremper les racines dans un **pralin** pendant plusieurs heures (idéalement 24 heures). Le pralinage évite le dessèchement des racines des jeunes plants, favorise l'apparition de nouvelles radicle et favorise surtout le développement d'une microflore bactérienne et de champignons autour des racines qui va les aider à se développer et à absorber l'eau et les éléments nutritifs.
- ✓ Peignez doucement les racines pour les démêler.
- ✓ Rebouchez le trou en veillant à ce que la terre comble les espaces entre les racines.



Plants en godet :

- ✓ Mouillez la motte en la trempant dans un seau d'eau. Toute la motte doit être bien humidifiée.
- ✓ Placez le plant en terre en enfonçant bien la motte : elle doit se trouver 2 à 4 cm en dessous du niveau du sol.
- ✓ Rebouchez le trou en tassant bien la terre contre la motte pour éviter les poches d'air.





Créer un outil didactique sur les enjeux de biodiversité du territoire

Paillage

Le paillage apporte de nombreux avantages aux plants. Il permet de limiter l'apport d'arrosage, limiter le désherbage ou encore améliorer l'activité microbienne du sol favorisant ainsi le développement et la santé du plant. Pour la haie, il est important de maintenir le paillage pendant les deux années qui suivent la plantation afin de limiter le développement de la végétation herbacée qui peut rentrer en concurrence avec les plants et pour conserver une humidité du sol. Si un désherbage est nécessaire préférer les méthodes de désherbage alternatif au désherbage chimique ayant un impact sur l'environnement et, la santé public et la qualité des eaux. Retrouver plus d'information sur le site du CDPNE : <http://www.cdpne.org/zero-pesticide.html>

Pour le paillage, il existe plusieurs types de matériaux :

	Avantage	Inconvénients	Durée de vie
Paille céréales	Apport de matière organique, Valorisation de sous-produits, Filière courte, Evite le dessèchement et le développement adventices, Facile à mettre en place.	Durée de vie faible, Attire les rongeurs.	1 an
Bois fragmenté	Riche en éléments naturels, Bonne protection du sol, Evite le dessèchement et le développement adventices, Facile à mettre en place.	Problème d'approvisionnement, Coût peut-être élevé.	2 ans
Feutre végétal	Apport de matière organique, Bonne efficacité, Evite le dessèchement et le développement adventices.	Coût élevé, Présence d'agrafes à enlever après utilisation.	2 ans
Dalles fibres de bois	Apport de matière organique, Bonne efficacité, Evite le dessèchement et le développement adventices	Coût élevé, Présence d'agrafes à enlever après utilisation.	3 ans
Plastique en amidon	Efficace et biodégradable.	Coût parfois élevé.	Moins de 2 ans
Plastique	Très efficace pour les adventices.	Non biodégradable, Obligation d'enlever le plastique après une certaine durée, Difficile à retirer, Favorise le dessèchement du sol, Favorise le développement des rongeurs.	Plusieurs années

Source : PROM'HAIES Poitou-Charentes

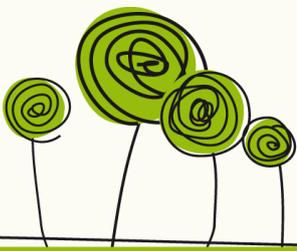
Protection contre les animaux

Pour que les jeunes plants ne soient pas abîmés par les rongeurs ou les chevreuils, une protection est indispensable.

- ✓ Pour les rongeurs : 50-60 cm de hauteur minimum.
- ✓ Pour les chevreuils : 120 cm de hauteur minimum.

Le saviez-vous
Réduire et abandonner l'usage des pesticides dans l'entretien des espaces communaux est une nécessité pour diminuer la pollution de notre environnement et les risques pour notre santé. A partir du 1er janvier 2020, l'utilisation des pesticides par les collectivités territoriales pour l'entretien des espaces verts publics.





Etape 3 : Entretien

Entretien des jeunes plantations

Une fois les arbres plantés, ne les abandonnez pas. Votre opération ne se termine pas une fois votre plantation réalisée. Les jeunes plants ont besoin d'un minimum de soins, pendant les premières années qui suivent la plantation, le système racinaire n'est pas encore totalement développé. De plus, retourner régulièrement sur le lieu de plantation est aussi l'occasion d'observer leur croissance, de vérifier que les protections contre les animaux restent bien en place, que les colliers des tuteurs n'entravent pas la croissance des troncs et que les plants sont en bonne santé.

Période printemps-été

✓ Maîtrise de l'herbe

Les premières années, il est indispensable de maîtriser le développement des herbacés et des ronciers pour éviter que la jeune plantation ne se fasse envahir. Préférer un désherbage manuel à la place d'un désherbage chimique.

✓ Arrosage

En fonction des conditions climatiques, arrosez la plantation en période sèche. Notons que le paillage permet de contrôler et de maintenir une certaine humidité. Attention toutefois à ne pas trop arroser pour favoriser le développement racinaire en profondeur.

Période automne-hiver

✓ Regarnir et pailler la haie

Remplacer les arbres morts et si nécessaire regarnir le paillage. De plus, un bon paillage permettra de contrôler le développement des herbacés et de maintenir une humidité.

✓ Tuteurer

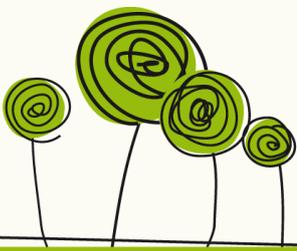
Avant le développement de la végétation, profitez de l'absence de feuille et d'un sol meuble pour tuteurer les plants si besoin. Vérifier une fois par an que l'attache ne vient pas étrangler l'arbre.



A éviter



Exemple d'étranglement d'un arbre par son attache



Entretien des haies

Quelle gestion pratiquer?

Sans entretien, la haie va croître naturellement en hauteur mais aussi en largeur par semis ou par drageonnement (arbrisseaux et arbustes). En revanche, en vieillissant, elle a tendance à se dégarnir à la base.

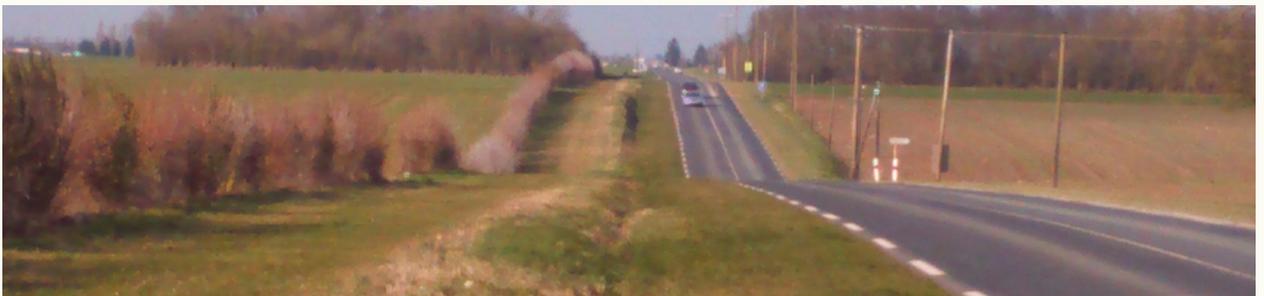
Pour les haies et les alignements en bord de route, l'entretien doit permettre de rendre compatible le complexe route-haies. En effet, l'entretien doit garantir la sécurité routière en évitant que les branches ne tombent sur la route ou nuise à la visibilité. L'autre côté de l'alignement ne doit pas non plus empiéter sur les exploitations agricoles.

Toutefois, l'entretien de la haie ne se limite pas simplement à « contenir » la haie. Selon l'objectif de la haie (biodiversité, brise-vent, paysagère...) la gestion sera adaptée. L'entretien des alignements d'arbres doit être régulier pour éviter que les branches n'atteignent un diamètre trop important. En général en bordure de voiries, l'entretien est annuel voire biennuel.

L'entretien d'une haie ou d'un arbre implique un **respect du végétal**. Ainsi la qualité de la coupe est primordiale pour que les végétaux puissent cicatriser. Ainsi, un bon matériel adapté à l'action, une action adaptée au type d'alignement et à la bonne période constituent les clés d'une bonne gestion.

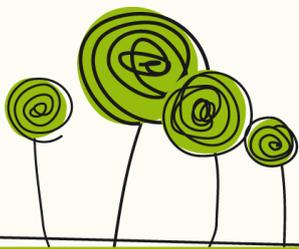
Quand intervenir?

Pour respecter la flore et la faune, toutes interventions de taille doit s'effectuer entre octobre et février. Cette période impacte moins les végétaux (repos végétatif) ainsi que la faune, notamment avec les oiseaux nicheurs.



Quelques bonnes pratiques à respecter

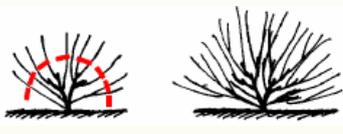
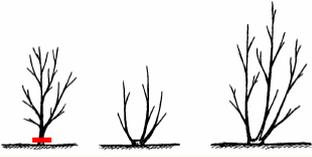
- ✓ La taille latérale ne doit pas réduire la haie de moins de 2 m de large. Cela risquerait d'affaiblir la haie et ainsi de compromettre son état sanitaire.
- ✓ Respecter le végétal lors des entretiens. Evitez d'utiliser des outils non adaptés qui déchiquèteraient le végétal. Ceci aurait pour conséquence de fragiliser le végétal mais aussi de dégrader l'aspect paysager de la haie.
- ✓ Ne pas écorcer le tronc



Créer un outil didactique sur les enjeux de biodiversité du territoire

La taille de formation

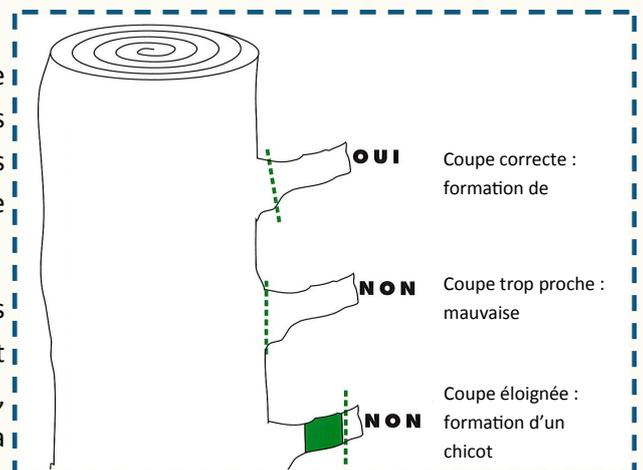
Le type d'entretien à appliquer va dépendre de l'objectif recherché? En effet, une haie basse arbustive n'aura pas la même gestion qu'une haie haute ou qu'un arbre isolé.

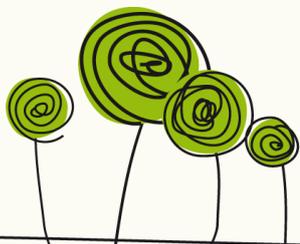
	Rabattre le buisson	Recéper les arbustes	Former les arbres de haut-jet
Objectifs	Densifier la haie	Former une cépée pour densifier la haie	Bien former un arbre de haut-jet
Essences concernées	Nerprun, Fusain, Troène, Prunellier...	Erable, Noisetier, Prunellier, Frêne...	Chêne, Frêne, Merisier...
Mode opératoire	Rabattre de moitié les pousses de l'année 	Rabattre les plants à 10-15 cm du sol à la première taille et sélectionner 4 à 5 brins vigoureux l'année suivante 	cette taille consiste à supprimer les pousses latérales les plus vigoureuses (sur le tiers inférieur de l'arbre) et à conserver l'axe central 
Epoque	Hiver	Hiver	Eté
Périodicité	Annuelle, durant 2 à 5 ans après la plantation	1 seule fois, 2 à 5 ans après la plantation	Tous les deux ans jusqu'à son port adulte.

Source : PROM'HAIES Poitou-Charentes

Quelques recommandations

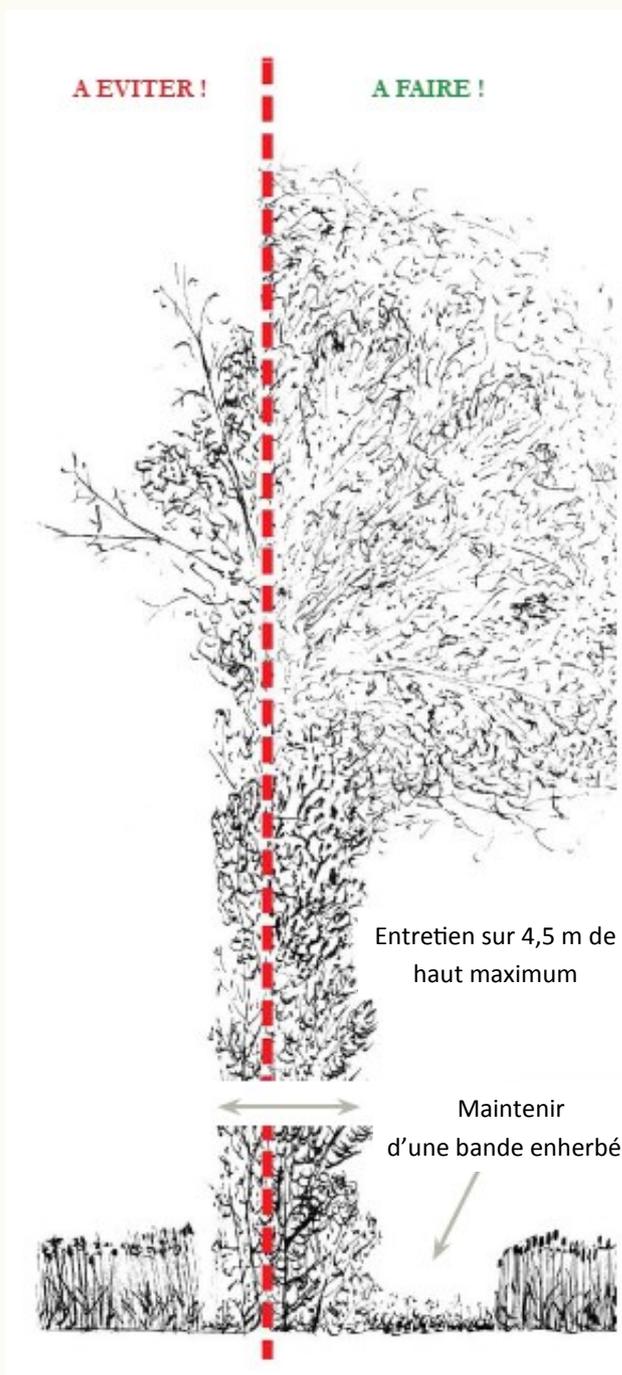
- ✓ La coupe doit être réalisée hors période de végétation pour la majorité des arbres. Les coupes printanières sont à éviter pour des raisons sanitaires et pour éviter de perturber la nidification des oiseaux.
- ✓ La taille doit être effectuée en dehors des périodes de gel, qui rendent le bois cassant et de préférence avant la fin de l'hiver, avant la montée de sève qui favorise la cicatrisation.





Créer un outil didactique sur les enjeux de biodiversité du territoire

La taille d'entretien



Pour une haie plus âgée, cette taille est nécessaire pour éviter que la base de la haie se dégarnisse ou pour limiter l'étalement latéral de la haie.

Les interventions d'entretien doivent être régulières pour éviter aux branches gênantes d'atteindre des diamètres trop importants compliquant les travaux. Il est préférable de tailler un arbre avant que les diamètres des branches ne dépassent 3 cm en moyenne. En bordure de voirie, l'entretien devra être annuel ou bisannuel.

Respecter le végétal lors de l'entretien. Un entretien non respectueux du végétal sera contre productif :

- ✓ au niveau sanitaire : risque important de maladie.
- ✓ au niveau paysager : une mauvaise perception de la part du grand public sur la gestion réalisée.
- ✓ Au niveau écologique : perturbation forte du milieu.



Source : PROM'HAIES Poitou-Charentes

CONTACT

Comité Départemental
de la Protection de la Nature
et de l'Environnement

34 avenue Maunoury
41 000 BLOIS

02 54 51 56 70
cdpne@wanadoo.fr

www.cdpne.org

